

Avec présence obligatoire de l'un des parents au moins, certains imprimés devant être complétés et signés sur place.

Toutes les pièces ci-dessous sont obligatoires et doivent être apportées le jour indiqué

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

- Le certificat de fin de scolarité (=exeat) (à retirer auprès de l'établissement d'origine).
- La copie du livret de famille tenu à jour pour les parents de l'élève et pour tous les enfants à charge.
- La copie la plus récente de l'extrait du jugement de divorce ou de séparation relatif à l'exercice de l'autorité parentale
- 3 photos récentes de format identité (une pour la Vie scolaire, une pour le dossier santé et une pour le carnet de Correspondance)
- La copie (recto – verso) de la Carte d'Identité de l'élève ou de son Passeport
- La photocopie SIGNÉE de l'Attestation de recensement (voir annexe 4) Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire pour tous les élèves de nationalité française, entre 16 ans et 16 ans et trois mois.
- Un relevé d'identité bancaire ou postal (obligatoire quel que soit le régime de l'élève)
- la copie des vaccins, l'attestation CPAM ou copie carte vitale de l'élève s'il en a une.

ATTENTION : Pour la demande d'inscription au transport scolaire se connecter sur <https://transports-usagers.cg60.fr/> ou demander un imprimé le jour de l'inscription

NB : Les familles doivent prévoir, dès l'inscription, l'achat :
- en CAP Coiffure : Trousseau matériel (~250 €)
- en Bac Pro Esthétique : Kit esthétique (~150€) +
Kit tenue pro (~70€) + Kit de maquillage (~200€)